



## ASSEMBLEE GENERALE

**LIGUE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR HANDBALL**  
**22 Juin 2024 – MOUANS-SARTOUX**

# MANDAT

La personne représentant le club lors de l'Assemblée Générale doit obligatoirement être en possession de ce mandat et licenciée dans le club qu'elle représente.

Je soussigné(e) .....

Président(e) du club .....

Affilié sous le numéro : .....

donne mandat à

M., Mme (Nom & Prénom) .....

Licencié(e) à la FFHB sous le n° .....

N° de mobile<sup>(1)</sup> .....

de prendre part en mes lieux et places, aux délibérations et votes pouvant survenir au cours de l'Assemblée Générale de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur Handball réunie le 22 juin 2024 à Mouans-Sartoux.

Fait à .....

Le .....

Signature

Cachet du club

*<sup>(1)</sup> Les votes se faisant au moyen d'un smartphone, si vous renseignez le numéro de mobile et envoyez le mandat à la ligue avant l'AG, les codes pourront être envoyés directement au mandaté en amont de l'ouverture de l'AG.*